DECLARATON DU GABON

(Par Didace MAYOMBO, Conseiller)

A l'occasion de l'Examen Périodique Universel (EPU) de la Côte d'Ivoire

Genève, le 29 avril 2014

Monsieur le Président,

Je voudrais avant tout souhaiter une cordiale bienvenue à la délégation ivoirienne et la remercier pour la clarté de la présentation de son rapport national dans le cadre du 2e cycle de son EPU.

Ma délégation se réjouit de la coopération de la Côte d'Ivoire avec les mécanismes et procédures internationaux de promotion et de protection des droits de l'homme. A ce titre, le Gabon salue la ratification et l'adhésion de ce pays à un grand nombre de textes tant au niveau international que régional dans ce domaine.

Le Gabon, qui salue la Côte d'Ivoire pour les nombreuses actions menées en faveur de certaines catégories des droits fondamentaux notamment, les mesures prises en faveur de la lutte contre les discriminations à l'égard des femmes, la félicite pour la création de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation en vue d'un retour définitif à la paix dans ce pays.

Ma délégation note avec satisfaction la priorité accordée par le Gouvernement ivoirien au droit au développement et les progrès accomplis dans la réalisation de ce droit au profit des groupes vulnérables.

Pour terminer, le Gabon encourage la Côte d'Ivoire à accélérer le processus de réconciliation nationale, gage de la pleine jouissance de tous les droits de l'homme et libertés fondamentales et souhaite plein succès à la Côte d'Ivoire pour son 2e EPU.

Je vous remercie.